



ACCÈS RÉGLEMENTÉ À LA PAGE COVID-19

Par arrêté préfectoral

PRÉVENTION
CONTRE LE
COVID-19

PLAGE DU
CLAPET
(LA PALMYRE)

Accès autorisé de 7h à 19h

ACTIVITÉS NAUTIQUES AUTORISÉES



Baignade
à vos risques
et périls



Kayak



Paddle



MARCHE



COURSE À PIED



PRATIQUES INTERDITES



Pique-nique



Position statique
Bain de soleil



Jeux sur le sable
Jeux collectifs



Animaux
(même en laisse)



Alcool



Rassemblement
de + de 10 personnes

ENVIRONNEMENT



Respecter
la faune
et la flore

AGGLOMÉRATION
ROYAN
ATLANTIQUE

LES MATHES

Nature Plein
Cadre



LA PALMYRE